

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 4091_FIBRAROC-A2-35-FC-TYP3_2020-12-07

- 1 Code d'identification unique du produit type : **WW-C/3 MW-EN13168-T1**
- 2 Usage(s) prévu(s) : **Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)**
- 3 Fabricant : **KNAUF SAS, Zone d'Activités, Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN**
- 4 Mandataire : **Non Applicable**
- 5 Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **Système 1 pour la réaction au feu
Système 3 pour les autres caractéristiques**

- 6.a) Norme harmonisée : **EN 13168:2012+A1:2015**
Organisme(s) notifié(s) : **CSTB (ON n°0679)**

- 7 Performance(s) déclarée(s) :

Designations commerciales	Réaction au feu	Perméabilité à l'eau	Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011	Coefficient d'absorption acoustique	Combustion avec incandescence continue	Résistance thermique			Perméabilité à la vapeur d'eau	Résistance à la compression		Résistance à la traction / flexion	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation
							Résistance thermique R_f (m².K/W) (1)	Conductivité thermique λ D(W/m.k)	Tolérances épaisseurs, classe		Résistance à la compression	Charge ponctuelle				
FIBRAROC A2 35 FC/TYP3	A2-s1,d0	NPD	Conforme	A+	1,00	NPD	de 1.15 (e=50mm) à 11.15 (e=400mm)	MW 0.035 WW 0.090	T1		NPD		(2)	(3)	(3)	NPD

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.

(2) Selon EN13168 : Les performances de réaction au feu des produits en laine de bois (WW) ne varient pas avec le temps.

(3) Selon EN13168 : Les performances thermiques des produits en laine de bois (WW) ne varient pas avec le temps.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé par le fabricant en son nom par :

..... **M. Eric HENNEKE, Responsable Environnement et Normalisation Européenne**

À **Wolfgantzen**, le **7 décembre 2020**

